

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE

ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le dernier mot de la Commission Scolaire de Winnipeg—Fête de S. G. Mgr. l'Archevêque à l'Académie St. Joseph—Fut le R. P. Zéphirin Gascon, O. M. I.—La mort de Sir Joseph Dubuc, K. B.—La Croix d'Oblation de Mgr. Taché—Bénédictio de l'Académie de Pembina—Simple observatio—La Soeur Coadjutrice—Dug ! Dug ! Dug !—R. I. P.

VOL. XIII

15 JANVIER 1914

No 2

LE DERNIER MOT DE LA

COMMISSION SCOLAIRE DE WINNIPEG.

Nous disions dans notre numéro du 1^{er} novembre dernier que la lettre adressée le 14 octobre précédent par la Commission scolaire de Winnipeg à M. le docteur McKenty, président du Comité chargé de négocier au nom des Catholiques de la ville: n'était qu'une manière courtoise d'essayer de pallier un refus brutal. C'était bien cela. A la demande de préciser les principaux points en litige, le président du Comité des Catholiques répondit comme suit le 5 décembre:

Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Commission scolaire de Winnipeg.

Messieurs:

Le Comité qui représente les requérants a reçu votre lettre du 14 octobre et l'a soigneusement étudiée. Dans notre requête nous disions que " vos requérants sont frappés des mêmes incapacités que subirent, durant plusieurs années, dans des conditions semblables à celles existant à Winnipeg, leurs coreligionnaires de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, mais qu'il y a quelques années les Commissions des écoles publiques de ces deux provinces firent ce que vos requérants vous proposent de faire ici, et que depuis vingt ans cet arrangement a donné satisfaction aux deux parties." Cette citation est la partie essentielle de notre requête. Elle équivaut à une demande de louer nos écoles et de les administrer comme des écoles publiques

pour nos enfants catholiques, et d'engager pour ces écoles des instituteurs catholiques diplômés, sans tenir compte du costume.

Votre tout dévoué,

JAMES MCKENTY.

*
* *
*

Le 29 décembre la Commission scolaire fit à cette lettre, par l'entremise de son secrétaire, la réponse suivante qui est son dernier mot:

"J'ai reçu votre lettre du 5 du courant, qui a été soumise à la considération de la Commission. En réponse à votre communication, j'ai reçu instruction de vous remercier, au nom de la Commission, de votre déclaration claire et explicite au sujet de la requête des contribuables catholiques romains et de vous faire connaître la décision de la même Commission, laquelle, agissant comme corps public chargé de l'administration des écoles d'après les termes de la loi des écoles publiques, et, conformément à l'opinion de son aviseur légal, ne peut accéder aux demandes contenues dans la requête telle que vous l'interprétez, comme en fait foi votre présente confirmation."

Comme on en peut juger, ce refus brutal, prolongeant indéfiniment une injustice criante qui dure depuis 1890, n'est guère motivé. La Commission se retranche vaguement derrière le paravent de la loi telle qu'interprétée par son aviseur légal, M. J.-H. Munson, tandis qu'elle ne daigne même pas faire allusion à une interprétation contraire donnée par un avocat non moins éminent, M. A.-J. Andrews, à la demande du ministre de l'éducation, interprétation qui servait précisément d'appui à cette nouvelle démarche du Comité catholique. (Cf. *Les Cloches*, 15 septembre, p. 403).

La Commission scolaire continuera comme par le passé — et ce que nous disons de Winnipeg s'applique à tous les centres mixtes où les Protestants sont maîtres des commissions scolaires — à percevoir les taxes régulières des Catholiques et même l'impôt qui frappe leurs maisons d'école pour instruire les enfants de la majorité. Que diraient ces mêmes hommes si la majorité catholique de la province de Québec opprimerait ainsi la minorité protestante? Ne seraient-ils pas les premiers à dénoncer pareille injustice? Pourquoi deux poids et deux mesures?

Encore faut-il faire remarquer que les Catholiques de Winnipeg ne demandaient qu'un minimum de leurs justes revendications. Ils étaient prêts, pour faciliter un accommodement, à accepter la direction générale de la Commission des écoles publiques, son inspection, son programme et ses livres, pourvu que les élèves catholiques fussent groupés ensemble et reçussent l'enseignement de maîtres catholiques, religieux ou laïques, dûment diplômés, et que leurs écoles ne fussent

que *louées*, ce qui réservait l'avenir. On ne veut rien entendre et on refuse même ce minimum.

Qu'on sache bien que les Catholiques ne désarmeront pas, comme le leur conseillait cyniquement le *Free Press* dans son premier Winnipeg du 2 janvier. Ils continueront à réclamer des droits sacrés reconnus par le Conseil privé d'Angleterre, le plus haut tribunal de l'Empire. Le temps ne saurait les prescrire; il ne fait qu'accroître l'injustice et rendre son redressement plus impérieux.

Dans ce même article, auquel nous venons de faire allusion, le *Free Press* insinue qu'il y a divergence d'opinion parmi les Catholiques au sujet des écoles séparées. S'il en est ainsi — ce que le *Free Press* aurait bien de la peine à prouver — il n'en reste pas moins vrai que l'école neutre, même décorée du titre d'école publique ou nationale, est irrévocablement condamnée par l'Église. Seuls des Catholiques ignorants ou oublieux de leur devoir pourraient souscrire à une doctrine contraire. La meilleure preuve, d'ailleurs, que cette affirmation est gratuite, ce sont les sacrifices énormes que s'imposent depuis vingt-trois ans les Catholiques de Winnipeg pour procurer à leurs enfants les bienfaits de l'école séparée. Ils continueront, comme par le passé, à payer d'abord pour aider à faire instruire les enfants des Protestants, puisqu'on s'obstine à refuser de les délivrer de cet injuste et odieux fardeau, et ils se saigneront ensuite aux quatre membres pour faire instruire leurs propres enfants dans des écoles conformes à leur foi et à leur conscience.

Nous prenons note une fois de plus d'une déclaration faite par ce même journal dans ce même article concernant la politique de son parti au sujet des écoles séparées: "The Roman Catholics know that opposition to separate schools is a fundamental principle with the Liberal party of Manitoba." Voilà qui est clair et net, et bien conforme au programme énoncé à Winnipeg par M. T.-C. Norris, chef du parti, le 10 novembre dernier.

Nous protestons contre une autre insinuation érigée dans ce même article en argument contre les écoles séparées, à savoir que le système tend à favoriser l'enseignement des langues nationales au détriment de l'anglais. C'est une fausseté que le *Free Press* ne cesse de rééditer espérant sans doute qu'il en restera quelque chose, car il doit savoir aussi bien que nous que les élèves canadiens-français, allemands, polonais et ruthènes de Winnipeg, au sortir des écoles paroissiales, maîtrisent parfaitement la langue anglaise. Ils la parlent aussi facilement et l'écrivent généralement avec plus de correction que les élèves des écoles publiques qui n'ont étudié que cette langue. Oublie-t-il les résultats que remportent chaque année aux examens et aux concours les élèves de nos écoles bilingues des villes et des campagnes? Ces résultats ne font-ils pas le plus grand honneur à nos écoles

et ne vengent-ils pas le système bilingue des calomnies par lesquelles ses adversaires s'évertuent à le discréditer? Le *Free Press* n'est-il pas assez intelligent pour comprendre que le fait de posséder deux langues, la langue anglaise et la langue maternelle, constitue une véritable supériorité sur ceux qui n'en possèdent qu'une, fût-ce la langue anglaise, qu'il essaie de faire passer pour seule nécessaire et même seule utile dans un pays pourtant essentiellement bilingue, d'après la constitution même qui le régit? Ou bien cette supériorité l'offusque-t-il et est-elle la raison de son acharnement à combattre les écoles bilingues, dont le principe est formellement reconnu par notre loi scolaire actuelle, si imparfaite et si défectueuse soit-elle sous d'autres rapports?

En terminant, nous tenons à remercier bien sincèrement le Comité catholique, présidé par M. le docteur McKenty, pour l'excellent travail qu'il a fait en faveur de la cause sacrée des écoles paroissiales de Winnipeg. Ce Comité a conduit les négociations avec la Commission scolaire d'une manière intelligente et habile, tout en maintenant les points essentiels sur lesquels il n'y a pas de compromis possible. Si ses efforts ont échoué, on ne peut pas le lui imputer à faute. Il a bien mérité de la cause catholique. Il a tenu pendant plus d'une année la question posée en face des autorités scolaires et de l'opinion publique. Il n'est rien de tel comme d'affirmer et de revendiquer ses droits. C'est ce que les Catholiques continueront de faire sans se laisser persuadés que la justice finira par triompher.

La lutte continue donc. A bon entendeur, salut!

FETE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

A L'ACADEMIE SAINT-JOSEPH.

Les bonnes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de l'Académie Saint Joseph de notre ville ont choisi l'anniversaire de l'élection de S. G. Mgr l'Archevêque pour lui offrir les hommages de leur communauté. Le 8 janvier les élèves ont donné une très jolie séance dramatique et musicale, à laquelle assistaient un nombreux clergé et un grand nombre de personnes de Saint-Boniface. Les élèves de langue anglaise donnèrent une charmante allégorie intitulée: *Lightheart's Pilgrimage*, et les élèves de langue française rendirent un drame très touchant: *Hélène Pole*, épisode des persécutions dirigées par Elizabeth contre les Catholiques d'Angleterre. De nombreuses médailles furent remises aux élèves qui se sont distingués dans les examens, et principalement à celles qui ont obtenu des diplômes de l'Etat.

Monseigneur remercia dans les deux langues les élèves des aimables choses qu'elles avaient dites à son adresse et les complimenta de leurs succès, faisant toucher du doigt la supériorité de l'enseignement donné par nos bonnes Religieuses.

FEU LE R. P. ZEPHIRIN GASCON, O. M. I.

Samedi matin, le 3 janvier, s'endormit dans le Seigneur au Juniorat des Oblats de Saint-Boniface le R. P. Zéphirin Gascon, l'un des vétérans des missions de l'extrême Nord. Il appartenait à cette phalange d'Oblats intrépides qui, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ont sillonné en tous sens les immenses plaines de l'Ouest et y ont implanté la foi au prix des plus généreux sacrifices. Essayons de fixer pour notre édification et celle de ceux qui viendront après nous les principaux traits de la vie à la fois obscure et héroïque qui vient de s'achever.

Né le 28 juillet 1826 à Sainte-Anne des Plaines, dans la province de Québec, au diocèse de Montréal, le futur missionnaire fit ses études classiques et théologiques au collège de Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre le 12 novembre 1854. Nommé d'abord vicaire à Verchères, il y demeura trois ans. Il était sur le point de passer au diocèse de Burlington pour aller aider Mgr de Goesbriand qui n'avait alors que huit prêtres, lorsque son curé, M. l'abbé Bruneau, revenant d'un voyage à Montréal, lui apprit que Mgr Taché allait forcément retourner seul à la Rivière-Rouge, attendu que les deux prêtres qui devaient l'accompagner ne parlaient pas. Le jeune prêtre avait déjà rencontré l'évêque de Saint-Boniface lorsque celui-ci était allé prêcher à Verchères et à Contrecoeur. Il se décida à lui offrir ses services, qui furent acceptés de grand cœur.

En ce temps-là le trajet de Montréal à Saint-Boniface s'effectuait par Saint-Paul où l'on se rendait eu chemin de fer et en bateau en quatre jours, mais de Saint Paul à Saint-Boniface il fallait prendre la voiture. Cette année 1857 il ne fallut pas moins de vingt-quatre jours à Mgr Taché et à l'abbé Gascon pour atteindre Saint-Boniface où ils arrivèrent le 6 novembre.

Pendant le voyage, le jeune prêtre avait montré "un courage et une bonne volonté" qui avaient fait l'admiration de l'évêque. Il était néanmoins si faible alors qu'il ne songeait pas encore à se faire Oblat, mais la vocation ne tarda pas à se manifester. Il sollicita bientôt la faveur d'être admis dans la Congrégation et Mgr Taché se rendit à ses désirs en 1859. Le 9 mars de cette année l'abbé Gascon commença son noviciat à Saint-Norbert, sous la direction du P. Lestanc.

Le vaillant P. Grollier fondait alors des missions dans le Mackenzie et il réclamait du secours pour l'aider à précéder les ministres

de l'erreur dans ces régions. Mgr Taché avait décidé, bien à regret, d'y envoyer le P. Lestanc, dont il avait un grand besoin à la Rivière-Rouge, lorsque la pensée lui vint de lui substituer le jeune novice. "Envoyer un novice à une pareille distance," écrivait-il au R. P. Aubert le 12 mai 1859, "c'est sans doute un grave inconvénient; mais, comme me l'ont fait observer mes conseillers, le P. Gascon n'est pas novice en vertu; on peut compter sur lui mieux que sur certains profès."

Le novice se rendit donc dès 1859 au Grand Lac des Esclaves, auprès du P. Eynard, et, l'année suivante, poussa jusqu'au fort Simpson, où il rencontra le P. Grollier. Celui-ci n'avait pas vu de prêtre depuis plus d'un an. Les deux Pères ne passèrent ensemble qu'un jour et une nuit, mais c'en fut assez pour se consoler. Le P. Gascon se rendit au fort des Liards. Il y arriva le 4 septembre et mit cette nouvelle mission sous la protection de l'archange Raphaël. Un ministre protestant y arriva quelques jours après, mais il était trop tard; il ne vint que pour contempler le triomphe de la vérité; les Sauvages ne l'écoutèrent point et donnèrent toute leur confiance au véritable homme de la prière.

Le 6 janvier 1861 le missionnaire prononça ses vœux entre les mains du P. Eynard; les courses incessantes nécessitées par les exigences de l'apostolat avaient différé sa profession et prolongé son noviciat pendant près de deux ans. Le 5 mars, le nouvel Oblat reprit la raquette pour retourner au fort des Liards, en visitant les missions qu'il rencontrait sur son chemin. En 1862 il fonda l'importante mission du fort Providence et celle de Good Hope. Et ce fut ainsi pendant vingt années. Qui dira les fatigues et les privations de toutes sortes endurées pendant ce temps? Qu'il nous suffise de rappeler qu'il fut des années entières sans manger de pain, n'ayant pour toute nourriture que du poisson sec et de la viande sèche sans le moindre assaisonnement.

Epuisé par tant de fatigues et de privations, le bon Père revint au Manitoba. Ses Supérieurs l'envoyèrent faire un voyage à Montréal. Ce fut la seule fois qu'il revit sa chère province natale. Il revint bientôt et fut nommé à Saint-Laurent où il demeura jusqu'en 1897, faisant l'école et aidant au ministère paroissial. Il demeura ensuite successivement à Qu'Appelle, à la Montagne du Tondre, au Fort Alexandre, à Saint-Charles et enfin au Juniorat. Seules de douloureuses infirmités contractées dans les missions du Nord s'aggravant avec l'âge purent avoir raison de son inépuisable énergie. Les dernières années de sa vie furent particulièrement pénibles. De cruelles hernies le clouaient jour et nuit à une chaise. Il pouvait à peine s'en lever pour offrir le Saint Sacrifice de la messe sur un autel dressé dans sa chambre.

Malgré ses souffrances il était toujours affable et souriant. Comme

il était sensible à la visite de ceux qui allaient le voir. Le zèle des âmes le dévora jusqu'à la fin. Sa plume d'épistolier fut sa dernière arme de combat. Ne pouvant plus faire autre chose il multipliait les lettres. Il entretenait jusqu'à ses dernières années des relations avec ses chers Sauvages du Nord et il s'ingéniait à leur être encore utile en intéressant des parents et des bienfaiteurs aux missions qu'il avait fondées. Il se préoccupait surtout de susciter et d'encourager des vocations religieuses et sacerdotales.

Ses funérailles ont eu lieu le 5 janvier à la cathédrale. S. G. Mgr l'Archevêque, qui lui avait rendu visite la veille même de sa mort, tint à chanter lui-même son service, auquel assistaient des représentants de toutes les communautés d'hommes et de femmes de Saint-Boniface et de Winnipeg, ainsi que de nombreux prêtres séculiers. Sa dépouille mortelle repose à Saint Charles, dans le cimetière des Oblats de Marie-Immaculée.

En terminant et pour louer comme elle le mérite cette longue vie de travaux et de souffrances, nous rappellerons les paroles suivantes prononcées par S. G. Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, lors de la bénédiction de la cathédrale en 1908: "Quel beau spectacle nous offrent ces évangélistes du pauvre! Leur vie est un tissu de sacrifices obscurs, qui prennent toutes les énergies de l'âme et toutes les forces du corps, et qui touchent très souvent au véritable héroïsme. Ce n'est pas le martyre glorieux, où se donnent, dans une heure, tout le sang des veines et tout l'amour du cœur; non. "Pas même de martyre à espérer," disait joyusement Mgr Grandin, "sinon le martyre sans auréole, le martyre en détail, le martyre où l'on se donne tout entier chaque jour, sans s'épuiser jamais; le martyre à recommencer tous les matins, et qui broie l'âme et le corps sans les désuiner."

LA MORT DE SIR JOSEPH DUBUC. K. B.

Nous avons le regret d'enregistrer la mort d'un des hommes les plus éminents dont s'honore notre race dans l'Ouest canadien. Sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba, est décédé le 7 janvier, après une courte maladie, à Los Angeles, Cal., où il passait l'hiver en compagnie de Lady Dubuc et de sa fille, Melle Jeanne. Nous donnerons dans notre prochaine livraison une biographie de cet illustre compatriote, dont la carrière a été si bien remplie.

Nous offrons nos sincères condoléances à Lady Dubuc et à la famille.

R. I. P.

— A la fin de décembre, en deux soirées au profit de leur église, les paroissiens de N.-D. de la Miséricorde ont recueilli \$785.45.

LA CROIX D'OBLATION DE MGR TACHE.

Le 20 décembre 1913 S. G. Mgr l'Archevêque a fait présent au Juniorat des Oblats de Saint-Boniface de la croix que Mgr Taché a portée comme missionnaire oblat à l'Île-à-la-Crosse et ailleurs avant de devenir évêque.

Cette croix a été placée sous un beau globe de verre par les Rdes Sœurs Grises de Montréal, et le cordon fait de crin de cheval par les Pieds-Noirs, à la demande de leur vieux missionnaire, le bon Père Lacombe, résidant à l'hospice Lacombe, à Midnapore, près de Calgary, Alta., a été disposé avec art en forme de *Maria*. C'est pour les Oblats de Marie-Immaculée, tous fiers d'une de leurs plus grandes gloires, un trésor d'un prix inestimable.

BENEDICTION DE L'ACADEMIE DE PEMBINA

PAR S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

En août dernier les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface ont fondé une nouvelle maison à Pembina, dans le diocèse de Fargo, tout près de la frontière canadienne. La ville leur a généreusement fait don, pour fins d'éducation, d'un ancien palais de justice, habitation assez considérable et très confortable. Les bonnes Sœurs lui ont donné le nom d'Académie de Marie-Immaculée. C'est à la fois un pensionnat et un externat.

En même temps que les Missionnaires Oblates fondaient leur Académie, S. G. Mgr O'Reilly, évêque du diocèse, confiait la desserte de la paroisse aux Missionnaires de Chavagnes, les Fils de Marie-Immaculée, de Cartier, Man. Le R. P. Picherit en est le curé et il a, comme assistant le R. P. Bodin. Cette paroisse est l'ancienne mission de M. l'abbé Dumoulin, premier compagnon de Mgr Provencher.

C'est cette nouvelle Académie que S. G. Mgr l'Archevêque, par une délicate invitation de S. G. Mgr l'Evêque de Fargo, a bénite le 30 décembre dernier. S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, Mgr Dugas, P. A., V. G., MM. les abbés Turcotte, curé de Grafton, Sévigny, curé de Saint-Thomas, — tous deux du diocèse de Fargo —, Jutras, curé de Letellier, le R. P. Lorieau, F. M. I., de Cartier, MM. les abbés Leroux et Lambert, économiste et secrétaire de l'archevêché, assistaient à cette cérémonie.

A huit heures du matin, le 30 décembre, S. G. Mgr l'Archevêque dit la sainte messe à l'église et un bon nombre de fidèles communierent de sa main. Le midi le dîner eut lieu à l'Académie. A deux heures de l'après-midi les paroissiens se réunirent à l'église où deux adresses furent présentées à S. G. Mgr l'Archevêque, l'une en français

par le R. P. Picherit, curé, et l'autre en anglais par M. le Juge Conmy. Le texte de cette dernière a été publiée dans le *Northwest Review*. Nous détachons les passages suivants de la première.

« Il y aura bientôt cent ans, en 1818, alors que Pembina faisait partie du diocèse de Saint-Boniface, un prêtre canadien-français, M. l'abbé Dumoulin — dont le nom restera indissolublement uni à Pembina — y célébra pour la première fois la sainte messe. Rempli d'un zèle très clairvoyant, ce prêtre nouvellement ordonné, avant même de bâtir une église et une résidence, construisit une école pour donner lui-même aux enfants de Pembina un peu d'instruction et leur enseigner le catéchisme, afin d'en faire de bons et solides chrétiens. Dans son école, qui n'avait rien de comparable à notre présente Académie, puisqu'elle n'était qu'une simple maison en *logs*, M. Dumoulin réunit bientôt 34 enfants et il pouvait se vanter d'avoir plus d'élèves que n'en avait Mgr Provencher à Saint-Boniface. Mais en 1823 le dévoué missionnaire dut quitter son poste parce qu'on avait reconnu qu'il était en territoire américain et il retourna exercer le saint ministère sur les bords du Saint-Laurent.

« Et voici qu'à près d'un siècle de distance Pembina, voulant avoir un couvent et un prêtre résidant, a dû faire de nouveau appel à l'église de Saint-Boniface à laquelle, semble-t-il, ses intérêts spirituels sont indissolublement attachés. Son appel fut entendu. Avec une générosité sans égale, le successeur de Mgr Provencher, qui avait donné à Pembina son premier prêtre, choisit dans la jeune, mais déjà florissante congrégation qu'il a fondée, et nous envoya cinq de ces bonnes Religieuses dont il n'a pas suffisamment pour ses propres paroisses manitobaines. Il nous faut ici, Monseigneur, rendre justice à votre bon choix. A peine arrivées nos bonnes Sœurs, par leur simplicité, leur bonne humeur et leur ardeur au travail, ont de suite conquis l'admiration et l'amour de tous à Pembina, et, pour sa part, le curé de la paroisse se félicite de trouver en vos Missionnaires Oblates des auxiliaires toujours dévouées. C'est aussi par votre entremise, Monseigneur, que Pembina possède aujourd'hui deux prêtres résidant. Nul donc mieux que Votre Grandeur, en l'absence du premier Pasteur de notre diocèse, n'était désigné pour bénir notre Académie et nous sommes tous très heureux de la voir mettre ainsi le couronnement à son œuvre. »

Monseigneur répondit aux adresses en français et en anglais. Il remercia d'abord Mgr l'Evêque de Fargo de son aimable invitation et les citoyens de la ville de leur don magnifique du local de la nouvelle Académie. Il fit l'éloge de l'éducation catholique et montra comment elle procure la véritable liberté. Il rappela ensuite les liens historiques qui rattachent Pembina à Saint-Boniface.

Le clergé et les fidèles se rendirent ensuite processionnellement

à l'Académie et Monseigneur procéda à sa bénédiction. La cérémonie se termina par le salut du T. S. Sacrement.

Après la cérémonie religieuse, S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Béliveau, Mgr Dugas et les autres membres du clergé reçurent les paroissiens et les amis de l'institution qui vinrent les saluer.

SIMPLE OBSERVATION.

Dans une belle lettre qu'il vient d'adresser à l'*Univers*, pour l'encourager et le louer, S. G. Mgr l'Archevêque de Bourges écrit :

« Depuis les temps déjà lointains de la fondation de l'*Univers*, la presse a grandement évolué. On veut aujourd'hui une information quotidienne rapide, variée et abondante. Là est le succès — parfois immense — des journaux populaires.

« Faut-il pour cela renoncer à lire un journal plus avide d'enseignement que de nouvelles ? Nullement. Satisfaire sa curiosité n'est pas s'instruire et c'est bien à nourrir l'esprit que doit tendre tout journal soucieux d'influence religieuse et sociale. »

LA SŒUR COADJUTRICE.

Rien ne m'édifie autant et n'est plus apte à me faire pratiquer l'humilité que d'observer la vie exemplaire de la Sœur Coadjutrice. Que de fruits délicieux cache un feuillage simple . . . ? Ainsi se cachent sous l'humble habit de la Sœur Coadjutrice des talents souvent remarquables, des dévouements sans bornes.

J'ai connu parmi ces humbles des artistes, des pianistes, des demoiselles élevées dans le luxe et le confort.

Ces femmes admirables poursuivent leur route, cachant leur nom, leurs vertus, leurs talents, et, soumises au devoir, elles n'ont d'autre but que de raffermir leur piété profonde en tournant leur âme et leur espoir vers le ciel. . . . Elles marchent d'un pas ferme dans la voie royale de la croix, et suivent le sentier que leur a tracé le Sauveur. . . Ah ! puissent-elles servir d'exemple à notre fol orgeuil en nous faisant descendre dans l'humilité, où nous retrouverons notre *grandeur originelle*. Lorsque Notre-Seigneur est venu sur la terre, a-t-il choisi les riches et les savants ? Non, il a choisi les pauvres et les ignorants, et de ces hommes il a fait les plus savants du monde et les piliers de son Eglise, et surtout, de ces hommes, il a fait *ses amis*.

EUGÉNIE.

— M. l'abbé Osias Corbeil, ci-devant à De Laval, a été nommé vicaire à Sainte-Rose du Lac.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque, comme les années passées, a reçu les citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg le jour de l'an et les dames le jour de l'Épiphanie. Sa Grandeur est aussi allée dire la messe dans plusieurs communautés des deux villes dans les premiers jours de l'année.

— A l'occasion du nouvel an, Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Sir Douglas Cameron, a été fait commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges par Sa Majesté Georges V. Comme par le passé, Son Honneur est venue saluer S. G. Mgr l'Archevêque le premier de l'an. Sa Grandeur lui a rendu sa visite le même jour.

— Le 28 décembre S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, a ordonné prêtre M. l'abbé Mathias Sneitzler, élève du Petit-Séminaire de Saint-Albert et du Grand Séminaire de Montréal.

— S. G. Mgr Béliveau est parti le 9 janvier pour aller assister au congrès de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario qui a eu lieu à Ottawa les 13 et 14 du courant. Nous rendrons compte de ce congrès au prochain numéro.

— S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, en voyage d'affaires à Winnipeg, est venu faire visite à l'archevêché le 3 janvier.

— Les Italiens de Winnipeg ont déjà l'avantage d'avoir la messe tous les dimanches dans un ancien temple loué *ad hoc* à raison de \$45 par mois. C'est le R. P. Anzalone, O. M. I., de la paroisse du Sacré-Cœur, qui a tout organisé et le succès a répondu à son attente. Le 7 janvier, il est venu avec les membres de son comité, voir S. G. Mgr l'Archevêque et il est sérieusement question de bâtir une église pour les Italiens.

— Bien que la liste des progrès du diocèse en 1913, publiée dans le supplément de notre dernière livraison, fût longue, nous avons oublié de mentionner le joli presbytère construit l'été dernier à Saint-Georges par M. l'abbé J.-A. Rioux, curé. Cette paroisse sera érigée en municipalité pendant la présente session provinciale et le Gouvernement doit y faire faire une route l'été prochain.

— Les Rdes Sœurs Grises de Montréal ont décidé l'érection d'une nouvelle Vicairie dans le Mackenzie où elles ouvriront deux missions nouvelles. La Rde Sœur Léveillé, supérieure de la Maison-Vicariale de Saint-Boniface, a été désignée comme Mère-Vicaire de la nouvelle Vicairie. Elle a été remplacée par la Rde Sœur Briault, ci-devant supérieure à Saint-Norbert, qui elle-même a été remplacée par la Rde Sœur Guimont, de l'Hôpital.

— M. l'abbé Chamberland, ci-devant curé de N.-D. de la Miséricorde, Isle des Chênes, a été nommé curé de De Laval, Fisher Branch,

Man., et M. l'abbé Pierre Decelles, ci-devant du Petit-Séminaire, le remplace à N.-D. de Miséricorde.

— M. l'abbé J.-E. Derome, qui aidait M. l'abbé N. Bellavance, curé de Dunrea, depuis le mois d'août, est maintenant à Keewatin, Ont., avec M. l'abbé A. Desmarais. Ce dernier s'occupe aussi des Ruthènes et des Polonais, nombreux dans cette région.

— Il y a eu à la cathédrale de Saint-Boniface pendant l'année dernière 343 baptêmes, 66 mariages et 160 sépultures. Les naissances sont plus du double en excès sur les décès.

— Les Missionnaires du Sacré-Cœur ont quitté leur paroisse de South Qu'Appelle pour concentrer leurs efforts à Medicine Hat où ils formeront une communauté de cinq membres. M. l'abbé Vorst a remplacé à South Qu'Appelle le R. P. Sauner, le nouveau supérieur de Medicine Hat.

— Mgr Denis Gérin, curé de Saint Justin, a écrit dans *Le Devoir* du 27 décembre une magnifique et spirituelle défense de Louis Veillot attaqué, dans *Le Gaulois* de Paris, par le marquis de Ségur.

— *L'Opinion Publique* de Worcester a publié récemment un substantiel résumé d'un important sermon sur l'école paroissiale prononcé par le R. P. Rivoire, M. S., de Holyoke.

— Le R. P. Alexis, capucin, qui est venu donner des retraites à des Religieuses l'été dernier, publie le récit de son voyage dans *La Nouvelle-France*. Le premier article, paru ce décembre, est aussi intéressant que sympathique. Nous avons hâte de lire la suite.

— Nous avons reçu le premier numéro de l'organe officiel de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan intitulé: *Le Bulletin*. C'est une jolie revue destinée à tenir les membres au courant de ce qui se passe dans les différents groupes et à leur communiquer les directions du comité exécutif. Nous lui souhaitons longue vie et plein succès. Nous signalons avec plaisir l'heureuse initiative qu'a prise l'Association en envoyant le R. P. Libert, F. M. I., donner toute une série de conférences dans les nombreuses paroisses françaises de la province, afin d'y organiser des cercles.

R. I. P.

— M. l'abbé Victor S. de Carufel, curé de Sainte-Angèle, au diocèse de Nicolet, et oncle de M. l'abbé A. Chevalier, vicaire à Sainte-Anne des Chênes, décédé dans sa paroisse.

— Rde Sœur Vincent d'Avila, (Marie-Louise Gariépy), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

— Rde Sœur Marie du Sacré-Cœur, (Lorette Gagné), des Missionnaires Oblates du S.-O. et de M.-J., décédée à Saint-Boniface.